

Concours Général Version Latine Rapport juin 2019

par Gisèle Besson, Philippe Guisard, Eric Dozier

Cette année encore, nous avons le plaisir de féliciter les candidats qui ont montré leur capacité à comprendre un texte latin et à le restituer dans notre langue. L'extrait de l'*Amphitryon* de Plaute offrait à cet égard de multiples occasions de démontrer que traduire, au-delà de la fidélité au sens, consiste aussi à transposer le mieux possible dans une autre langue les effets du texte d'origine. Concourir en version latine consiste aussi – et beaucoup l'avaient assimilé – à tirer le meilleur parti des indications données dans la présentation de l'extrait proposée par le jury.

La « terreur » dont se ressent le récit de Bromie se laisse d'emblée pressentir dans l'insistance même du lexique : *terrore, prae metu, terrore meo... prae metu, horrore, metus*. Une première lecture du texte original permet de percevoir avec quel trouble est relatée pendant huit vers l'intervention de Jupiter : les propositions courtes se succèdent, mimant la précipitation des événements et le comportement désorienté des hommes. On perçoit alors que l'accouchement annoncé au début comme thème du récit n'est repris explicitement que par la simple évocation de la naissance des jumeaux : dix vers plus loin (vers 10), la phrase occupe un vers entier et met en valeur, dans la proposition infinitive, l'infinitif parfait *peperisse* marquant l'accompli. De tels repérages préalables facilitent le travail du candidat. De même, la perception des insistances lexicales, soutenues, on va le voir, par celle des sons, comme, par exemple au vers 2, ainsi que, plus loin, la force des termes rattachés au thème du feu invitaient les candidats à soigner la manière de rendre l'intrusion divine dans le monde des hommes.

Il est agréable de mettre en avant les réussites de traduction de nombreux candidats qui ont su « trouver les mots » parce qu'ils s'étaient approprié le passage et ses intentions. Il en va par exemple du vers 7 (« Vt iacui, exsurgo »), ou encore du vers 3 (« Vbi quisque institerat, concidit crepitu »), où il convenait de rendre l'effet immédiat du tonnerre et la peur qui s'ensuivait.

Mais tout en réaffirmant que la connaissance de la grammaire et l'habileté à tirer parti d'un dictionnaire demeurent des impératifs, on peut conseiller – surtout quand il s'agit de théâtre - d'*écouter* davantage le texte pour pouvoir mieux encore le *faire entendre*. Pensons en particulier aux trisyllabes hystériques « *strepitus, crepitus, sonitus, tonitrus* » d'une sonorité appuyée et constituant une harmonie imitative, qui ont été certes correctement traduits, mais manquaient de saveur.

Indépendamment de cette remarque, la qualité de la langue française et la bonne appropriation de son mécanisme, sensibles dans certaines copies, n'ont pas échappé au jury. C'est pourquoi

l'on regrette d'autant plus la présence désagréable de fautes d'orthographe, en particulier dans le domaine de la conjugaison des verbes.

On notera enfin que les candidats n'ont pas été déroutés par certains traits historiquement marqués de la langue de Plaute : *sciscam* (v. 9), *quom* (v. 11).

Le bilan de cette session, nonobstant les remarques et conseils du jury, constitue un encouragement pour les élèves engagés dans l'étude du latin ainsi que pour leurs professeurs : leur accompagnement enthousiaste et dévoué ne compte pas pour rien dans le rayonnement de leur discipline au sein du palmarès.